

Droits des enfants

avocat anglais William Blackstone avait les trois devoirs des parents envers leurs enfants. Ils avaient pour devoir de les entretenir, les protéger et de les éduquer. Quels progrès avons-nous fait depuis que ce célèbre juriste a ainsi défini les responsabilités parentales? Aujourd'hui encore nous traitons les enfants comme des biens matériels. Les enfants sont dans la même situation aujourd'hui que les femmes l'étaient il y a 25 ans lorsque l'épouse était considérée comme la propriété de son mari. Telle était la situation de l'épouse dans la plupart des provinces, et son mari pouvait la battre et lui faire subir toutes sortes de mauvais traitements sans qu'elle ait le moindre recours auprès de la loi. Nous avons corrigé cette situation, mais nous ne nous sommes pas souciés d'étudier les difficultés des jeunes Adriennes du Canada.

Je pose cette question relativement à la publicité télévisée. Nous faisons du tort aux enfants par le truchement de la télévision en profitant de leurs jeunes imaginations ou en nous servant de leurs semblables pour leur vendre des aliments sans valeur nutritive, des jouets qui ne fonctionnent pas, pour les embrouiller en leur annonçant des produits ou en leur faisant croire que s'ils veulent être des jeunes dans le vent, ils doivent consommer telle ou telle marque de bière. En faisant appel à des jeunes pour tourner des commerciaux, nous faisons de nos enfants des alcooliques avant même qu'ils n'aient atteint l'âge de la majorité. Nous les remplissons de confusion et nous en faisons des cyniques.

Les autres membres du comité permanent et moi-même avons examiné cette question lorsque nous avons été saisis du bill que j'avais présenté. Nous avons formulé des recommandations à la Chambre, laquelle a décidé que ce genre de publicité devrait être banni du Canada. Le CRTC et le ministre des Communications (M^{me} Sauvé) n'ont pas tenu compte de ces recommandations. Cela se passait il y a trois ou quatre ans, et aujourd'hui, la commission fédérale du commerce des États-Unis s'apprête à interdire ce genre de publicité. A tout le moins, elle reconnaît qu'il s'agit d'un problème sérieux et elle tient actuellement des audiences publiques qui entraîneront la réduction, voire même l'interdiction totale, de ce genre de publicité abusive destinée aux enfants que nous sanctionnons dans la société moderne prétendument éclairée qui est la nôtre.

Nous pourrions parler des maladies vénériennes, problème qui prend de plus en plus d'ampleur. Nous pourrions discuter des problèmes de l'urbanisation de notre pays et des conséquences de cette évolution sur l'enfant. Arrêtez-vous à y songer un instant. La plupart d'entre nous avons grandi dans des familles au sens large qui englobaient non seulement nos parents, mais aussi nos grands-parents maternels et paternels, des oncles et des tantes, la paroisse et l'école, enfin tout un réseau où se déroulait la vie protégée des petites villes et villages.

Regardez ce qui se passe aujourd'hui dans les mégapoles du Canada. La grande famille n'existe plus. Le pasteur du quartier est disparu. Les grands-parents ne sont plus là. Les enfants sont perdus dans cette énorme société urbaine et n'ont plus la protection dont jouissaient les enfants jadis. Ils sont maintenant très seuls et ont besoin que la société les protège.

Les parents ont toujours eu une autorité presque absolue sur leurs enfants. Mais, comme je l'ai dit, cette autorité s'exerçait

aussi dans le cadre d'un certain entourage qui tenait les parents responsables de l'éducation qu'ils donnaient à leurs enfants. Les façons de vivre ne sont plus les mêmes et la vie familiale traditionnelle a changé. Les mouvements considérables de population des régions rurales vers les centres urbains, l'expansion des régions métropolitaines, et même le genre de travail, sont autant de facteurs qui contribuent à changer les façons de vivre. La majorité des gens ne vivent plus dans un milieu familial intime, avec de nombreux parents à proximité prêts à donner un coup de main. Les familles vivent souvent à plusieurs centaines de milles de leurs parents. Les déplacements fréquents à cause des nécessités du travail découragent aussi l'attachement à une localité donnée.

D'autres aspects de la vie familiale changent aussi. Avec le nombre croissant de divorces et de séparations et la tendance qu'ont les mères célibataires à garder leurs enfants, et j'appuie cette attitude, il y a plus de familles où il n'y a qu'un parent pour mener la barque. En outre, plus de femmes travaillent, par goût ou par nécessité, à cause de l'inflation, et continuent de travailler même quand elles ont de jeunes enfants, d'où le problème des garderies de jour auquel le Canada ne s'est pas encore attaqué. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devrait s'attaquer à la question des garderies de jour, car on compte de plus en plus sur cette forme de surveillance et de soins.

A cause de ces changements et d'autres, la tâche des parents est difficile et complexe. Les parents ne savent plus exactement comment élever un enfant, parce que le monde est de plus en plus différent de celui dans lequel ils ont grandi. N'ayant plus l'appui et l'entourage familial traditionnel dans une société de plus en plus laxiste et désintéressée, les parents font face à une tâche complexe. Inutile de dire que la tension est trop forte pour certains parents.

Je vois, monsieur l'Orateur, que vous vous apprêtez à me dire que mon temps est écoulé. Je me demande si la Chambre me permettrait de poursuivre?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Y a-t-il consentement unanime pour permettre au député de poursuivre?

Des voix: D'accord.

● (1622)

M. McGrath: Je ne voudrais pas accaparer le temps de la Chambre, monsieur l'Orateur, mais j'estime la question assez importante pour être exposée à fond. Nous devons nous demander si les parents sont en mesure de résister aux pressions de la société moderne, et aussi si la société les aide suffisamment à accomplir leur tâche. Quel rôle incombe à la société, afin que chaque enfant ait l'occasion de profiter des avantages qu'elle peut offrir? Ces avantages comprennent une vie saine, une bonne éducation, une carrière intéressante et un emploi assuré.

Comment la société peut-elle protéger les droits de l'enfant? Essentiellement, deux moyens s'offrent à elle. D'abord, mes amis juristes connaissent l'approche négative que nous adoptons de nos jours, soit la répression des délinquants, ainsi que l'approche positive qui consiste à favoriser les droits des enfants. C'est cette approche positive que veut adopter mon projet de loi.